

Création de la première agence régionale de la biodiversité

Lancée officiellement le 12 avril dernier, la première Agence régionale de la biodiversité (ARB) est francilienne. Rattachée à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France comme département dédié à la biodiversité, elle intégrera les équipes et les missions de Natureparif.

Portée également par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), cette première ARB travaillera avec l'agence de l'eau Seine-Normandie et avec les services du ministère de la Transition écologique et solidaire, notamment la Direction régionale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE).

Bien qu'elle soit la plus peuplée et la plus urbanisée de France, l'Île-de-France recèle un patrimoine



En Ile-de-France, les milieux humides ont perdu environ la moitié de leur surface au cours des cinquante dernières années, et ceux qui perdurent sont fréquemment artificialisés.

naturel riche et mal connu. Au total, 10.000 espèces animales, dont 200 protégées, y sont

recensées. La flore est également particulièrement abondante et diversifiée, puisqu'elle atteint 25 % du nombre des espèces présentes au niveau national. Région principalement agricole (47 % du territoire), l'Île-de-France accueille aussi 280.000 ha d'espaces boisés (24 % du territoire), répartis principalement entre les grands massifs de Fontainebleau, de Rambouillet et de Saint-Germain-en-Laye. Sur un territoire à forte densité démographique, avec une fragmentation des milieux naturels et une imperméabilisation des sols,

les pressions sur la biodiversité sont constantes. Les milieux humides ont perdu environ la moitié de leur surface au cours des cinquante dernières années, et ceux qui perdurent sont fréquemment artificialisés. L'abondance d'oiseaux a diminué de 21 % en 15 ans et la richesse en papillons de 8 %.

L'objectif de l'ARB îdF est de renforcer l'action engagée pour la biodiversité, de la rendre plus efficace et plus visible. Chef de file régional en matière de biodiversité, elle a quatre missions principales: soutenir les politiques franciliennes en faveur de la biodiversité terrestre et aquatique, apporter une expertise technique auprès des acteurs franciliens, développer les connaissances au service des enjeux de la biodiversité en Île-de-France, et sensibiliser les Franciliens sur les enjeux de la biodiversité.

Sept autres régions sont déjà engagées dans un processus partenarial avec l'AFB pour la création de leur agence régionale de la biodiversité: la Bretagne, la Normandie, Centre-Val-de-Loire, la Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Mayotte a rejoint cette dynamique en fin d'année 2017. ■

EN BREF

• **Agences de l'eau:** un arrêté précisant la répartition du prélèvement de 200 millions d'€ sur les ressources des agences au profit du budget de l'État est paru au journal officiel. Il est accessible à l'adresse: <https://www.legifrance.gouv.fr/>

• **Gemapi:** une note d'information, publiée le 5 avril dernier expose la nature et la portée des évolutions introduites par le législateur pour faciliter la mise en œuvre de cette compétence, obligatoire pour l'ensemble des EPCI à fiscalité propre, depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle est accessible ici: <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=43229>

• **ZRV:** l'agence de l'eau Rhin-Meuse vient de publier un guide sur les zones de

rejet végétalisées. Implantées en sortie de station d'épuration, elles contribuent à réduire les impacts des rejets sur le milieu récepteur. <http://www.eau-rhin-meuse.fr/zones-de-rejet-vegetalisees-un-concept-qui-fait-ses-preuves-sur-le-bassin-rhin-meuse>

• **Prévention des inondations:** un guide, publié par le CGEDD, propose des éléments de méthode pour une évaluation socio-économique des projets de gestion des inondations. Elle permet de comparer les coûts et les bénéfices des projets du point de vue de la mise en sécurité des personnes, de la réduction des dommages aux biens, de l'amélioration de la résilience et de la protection du patrimoine culturel et de l'environnement. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

APPEL AUX AUTEURS

Le numéro de Juin-Juillet de la revue **L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES** sera consacré au thème :

L'intelligence numérique au service de la gestion des réseaux d'eau

Autres thèmes :

- Eaux récréatives : analyse et traitement
- Compresseurs et surpresseurs tirer le meilleur parti de chaque technologie
- Poser un réseau en terrain instable
- Choisir : un capteur de pression
- Les pompes pour liquides chargés

L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

Les auteurs intéressés par la parution gracieuse d'un article sont invités à contacter la rédaction au **01 44 84 78 79** ou par mail à vjohanet@editions-johanet.com

Thème du prochain numéro
Effluents industriels: techniques et procédés
 (Août-Septembre)